



FICHE DE POSTE

Maître de conférences associé(e) mi-temps (160 heures équivalent TD) HCA ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :
ENSA PARIS MALAQUAIS – 14 rue Bonaparte 75006 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le champ disciplinaire d'Histoire et Cultures Architecturales. Le, la candidat(e) contribuera d'une part à la formation de la culture historique et théorique des étudiant(e)s, et d'autre part à la formation aux méthodes de la recherche scientifique en architecture et au renforcement des liens entre histoire, recherche et projet.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e) chercheur(e) aura la responsabilité :

- En cycle licence, semestre 5 : d'un cours magistral d'histoire et de théorie de l'architecture du XXème siècle avec une perspective critique sur les enjeux théoriques, culturels et socio-politiques de l'architecture (H5A, 28h CM + 10h TD = 56h équivalent TD)
- En cycle master semestres 7, 8 et 9 : de la participation au séminaire de recherche du département THP « Généalogie du projet contemporain » (R7-R8 et R9, 104h équivalent TD). Il s'agit d'assurer des cours de formation à la recherche et d'encadrer des mémoires de recherche, au regard des problématiques posées, ou relevées aujourd'hui par l'architecte dans ses divers métiers et missions, à partir de la thématique définie par l'équipe enseignante. Il s'agit également de participer à l'accompagnement des étudiants candidats à la mention recherche en semestre 10, en vue d'une éventuelle orientation vers le doctorat.
- D'autres charges pédagogiques (développements, intensifs ou participations à des enseignements collégiaux) peuvent aussi être envisagées.

Charges scientifiques :

- Participation aux activités d'un des trois laboratoires de recherche de l'école
- Production de savoir sous forme de publications et/ou de participation à des colloques, symposiums, conférences.

Autres charges :

- Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiants, il, elle devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques, etc.).
- Implication dans les commissions de l'école.

Expériences et compétences souhaitées

Le poste s'adresse à un(e) historien(ne) de l'architecture, engagé(e) dans l'enseignement et la recherche, avec une prédominance d'intérêts sur le XXe siècle et sur la période contemporaine. Le, la candidat(e) témoignera des capacités pédagogiques par une expérience d'enseignement en école d'architecture.

L'implication du/de la candidat(e) en séminaire de niveau master requiert une formation avérée à la recherche scientifique dans le domaine de l'architecture.

Profil et diplômes souhaités

Doctorat en histoire de l'architecture ou en architecture, ou en voie d'achèvement.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique, des activités scientifiques et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSAPM) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSAPM est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. L'ENSAPM défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

L'ENSA Paris-Malaquais accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Envoi des candidatures :

Dépôt des candidatures uniquement par mail : recrutements@paris-malaquais.archi.fr

EN PRÉCISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE 3 HCA

La date limite de réception est fixée au **19 septembre 2021 à minuit (délai de rigueur)**.

Date prévisionnelle des entretiens : le **29 septembre 2021 matin**.

Dossier de candidature :

*Le dossier doit comporter les éléments suivants (**réunis en un seul document pdf**) :*

- 1) les documents nécessaires permettant de vérifier que l'activité principale (hors enseignement) est réelle et rémunératrice et permet de disposer de moyens d'existence réguliers (avis d'imposition et feuilles de paie) ;
- 2) copie de la carte d'identité ;
- 3) un CV et annexes faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) de 10 pages maximum (les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français par un traducteur assermenté) ;
- 4) une note pédagogique de 2 pages maximum mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques.

Informations complémentaires

www.paris-malaquais.archi.fr

Pour la pédagogie :

Sophie BONNIAU
Cheffe du service des études
sophie.bonniau@paris-malaquais.archi.fr

Informations administratives :

Cécile Husson
Responsable des ressources humaines
cecile.husson@paris-malaquais.archi.fr

Conditions de recrutement :

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :

MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS À MI-TEMPS :

Art. 7. – Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.